

DIÉRÈSE

 [Nom féminin]

(Linguistique) (Grammaire) (Prosodie) : Division d'une diphtongue en deux syllabes, le fait que deux voyelles consécutives se prononcent séparément.

Signe indiquant cette division (on dit aussi tréma).

(Chirurgie) : Opération qui consiste à diviser, à dilater ou à séparer des parties dont le rapprochement, l'union ou la continuité sont nuisibles.

(Logique) : Procédure dichotomique qui enrichit la compréhension d'un concept en en diminuant l'extension : A se divise en B et non-B ; schématisée dans l'arbre de Porphyre.

Étymologie :

(1529) Du latin grammatical *diaeresis* : séparation, calque du grec ancien *diairêô* : division, séparation.

Célèbre exemple de diérèse ayant fait scandale, sur le mot lion : « Vous êtes mon lion, superbe et généreux. » (Victor Hugo, *Hernani*)

MARIONNETTE

Contraire d'une épouse machiavélique.



Illustration de Simon Giraudot dit Gee, tirée du *Geektionnerd*.

Le mot sanglier se prononce maintenant en trois syllabes par diérèse.

*Des mots que nous prononçons avec i consonne sont prononcés en vers avec i voyelle : on dit qu'on fait la diérèse ; ainsi nation fait en prose deux syllabes, et en vers trois : na-ti-on. (H. Bonnard, *Notions de style, de versification et d'histoire de la langue française*, Paris, S.U.D.E.L., 1960, p.67).*

*Envoie-toi bien loin de ces miasmes morbides
Va te purifier dans l'air supérieur,
Et bois, comme une pure et divine liqueur,
Le feu clair qui remplit les espaces limpides.
Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*,
Élévation.
On prononce en deux syllabes deux voyelles consécutives : pu-ri-fi-er et su-pé-ri-eur.*



Hémistiche et Diérèse Molière, Scène d'Aquitaine, Bordeaux (Octobre 2017)

